

Règlement du concours – « Devinez quand la mallette tombera du bloc de glace & gagnez un outil multifonction Hilti SMT 6-22 »

1. Organisateur

Ce concours est organisé par Hilti Belgium NV, dont le siège social est situé à [Bergensesteenweg 1424, 1070 Anderlecht]. Pour toute question concernant ce concours, vous pouvez nous contacter à l'adresse hiltibelgium@gmail.com.

2. Conditions de participation

- La participation est strictement réservée aux résidents de Belgique âgés d'au moins **18 ans** au moment de leur participation.
- **Les employés de Hilti** ainsi que les membres de leur famille sont exclus de la participation.
- Les participants doivent être **titulaires d'un numéro de TVA** valide (clients professionnels).
- La participation est **gratuite**.
- Chaque participant ne peut participer **qu'une seule fois, via un seul canal** (Facebook ou Instagram).
 - En cas de participation sur les deux canaux, **seule la première** soumission sera prise en compte.
- Les participations reçues après la fin de la période du concours ne seront pas valides.

3. Déroulement du concours

Le concours débute le **2 juin 2025** et se poursuit jusqu'au moment où la mallette **tombe entièrement** du bloc de glace.

L'heure exacte de la chute sera déterminée et enregistrée par Hilti Belgium.

4. Comment participer

Pour que ta participation soit prise en compte :

Commente sous la publication officielle du concours (photo ou vidéo) sur **Facebook ou Instagram**.

Indique dans ton commentaire la **date et l'heure précises** auxquelles tu penses que la mallette **tombera complètement** du bloc de glace et se détachera.

 Exemple de réponse valable :

"02/06/2025 17:42"

- Seules les participations dans ce format (jj/mm/aaaa hh:mm) seront acceptées.
- Une **seule participation par personne** est autorisée (sur un seul canal au choix).

5. Prix & gagnant

Le participant qui se rapproche le plus du moment où la mallette sort entièrement du bloc de glace, et donc se détache complètement, remporte la **multitool Hilti SMT 6-22**, accompagnée de **la batterie B22-85** et du **chargeur C4-22**.

En cas de **réponses identiques**, le gagnant sera désigné par **tirage au sort**.

Le gagnant sera **annoncé via Facebook et Instagram**, après la fin du concours.

Souhaites-tu aussi une version plus promotionnelle ou simplifiée ?

6. Confidentialité

Les participants acceptent que leur nom (prénom + initiale du nom de famille) soit mentionné lors de l'annonce du gagnant.

Les données personnelles ne seront utilisées que dans le cadre de ce concours et ne seront pas partagées avec des tiers.

7. Responsabilité & dispositions diverses

Ce concours n'est en aucun cas lié à ni sponsorisé par Facebook ou Instagram.

Hilti se réserve le droit de modifier ou d'interromper l'action en cas de force majeure ou de problèmes techniques.

En participant, le participant déclare accepter entièrement le présent règlement.